



BULLETIN D'ADHESION SAISON -

Indice B du 26/08/2020

« ANTARES SAVATE CLUB » est une association « loi 1901 ». Les membres s'engagent à assister aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Les statuts de l'association peuvent être consultés sur simple demande.

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... à Département :

Adresse :

.....

N°Téléphone : Domicile : Portable

Adresse mail :

Nom et N° téléphone de la personne à joindre en cas d'urgence :

.....

Cours choisi (cocher un seul choix) : Mardi 19h00-20h30 (adultes et ados de +12 ans)

Mercredi 19h30-21h00 (adultes + 16 ans)

POUR LES ADHERENTS MINEURS, autorisation des parents ou du représentant légal :

Je soussigné,, autorise mon fils/ma fille à pratiquer la boxe française/savate-forme au sein du club ANTARES SAVATE CLUB, et

-Dégage le club de toute responsabilité en dehors des horaires du cours auquel il assiste (et m'engage à accompagner mon enfant jusque dans la salle de cours et à le reprendre en charge dès la fin du cours)

- Autorise le moniteur à prendre les décisions nécessaires en cas d'accident OUI / NON

-Autorise l'utilisation du droit à l'image de mon enfant pour l'illustration du site internet du club ou autre support informatique OUI / NON

Je soussigné, certifie avoir pris connaissance des conditions d'adhésion et des obligations qui en résultent (cf. règlement intérieur + formulaire d'engagement de pratique à signer et annexé au bulletin d'adhésion).

Je déclare être couvert par une assurance en responsabilité civile dont le numéro de contrat est Nom / adresse de la compagnie :

Je déclare être couvert par une assurance individuelle accident (si vous n'utilisez pas celle proposée par le club) dont le numéro de contrat est Nom / adresse de la compagnie :

.....

A, le

Signature de l'adhérent ou d'un représentant légal



FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DE PRATIQUE

(dans les conditions fixées par la FF Savate

et au regard de la doctrine sanitaire de l'état)

- ⇒ Le/la pratiquant/e engage sa propre responsabilité et reconnaît que malgré la mise en œuvre de ces moyens de protection, le club ne peut lui garantir une protection totale contre une exposition et/ou une contamination par la Covid-19.
- ⇒ Le/la pratiquant/e atteste avoir été informé/e que le club s'est engagé à respecter les mesures édictées par le gouvernement pour freiner la diffusion de la Covid-19 tout au long de la crise sanitaire actuelle.
- ⇒ Le/la pratiquant/e s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires à la protection de sa santé et de celle des autres personnes présentes dans l'espace de pratique, notamment en respectant les gestes barrières indiqués par les encadrants et par voie d'affichage dans les locaux de pratique.
- ⇒ Le/la pratiquant/e s'engage à respecter les mesures de protection obligatoires ainsi que les mesures de protection préconisées par le gouvernement et en particulier celles édictées par le ministère des sports pour aménager la pratique de la Savate Boxe Française et disciplines associées ainsi que les modalités mises en place par le club pour organiser son activité au cours de la crise sanitaire actuelle. Le club peut donc être amené à tout moment à réorganiser la fréquence, l'organisation, le nombre de participants et le contenu de ses cours.
- ⇒ Le/la pratiquant/e accepte que sa cotisation versée restera due en totalité même en cas d'arrêt complet de l'activité imposée par les instances gouvernementales.
- ⇒ Le/la pratiquant/e reconnaît avoir été informé/e que ces obligations fédérales sont consignées dans le « protocole de reprise de la Savate Boxe Française et de ses disciplines associées dans le respect des règles sanitaires » édité par la FF Savate et consultable sur le site internet www.ffsavate.com.
- ⇒ Le/la pratiquant/e s'engage à informer le club de son état de santé ou s'il a été en contact avec une personne malade. En cas de symptômes liés à la Covid-19, même légers, le/la pratiquant/e s'engage à ne pas venir aux entraînements pendant une durée minimum de 2 semaines.
- ⇒ Le/la pratiquant/e est informé/e que son non-respect du protocole mis en place entraîne son exclusion immédiate et définitive du club sans remboursement de la cotisation versée.

Nom et prénom du pratiquant :

Numéro de licence (néant dans le cadre d'un cours d'essai) :

Pour les mineurs, nom et prénom du responsable légal :

Numéro de téléphone (pour les mineurs, celui-du responsable légal) :

Adresse e-mail (pour les mineurs, celle du responsable légal):

Atteste avoir pris connaissance du protocole de la fédération et m'engage à respecter l'ensemble des points mentionnés ci-dessus.

Date :

Signature (du majeur ou du responsable légal):